

## **Supporting Employment Transitions Centre de ressources d'emploi**

### **Politiques du centre de ressources**

Le centre de ressources d'emploi de SET est subventionné par Service Canada pour fournir des services aux particuliers sans emploi ayant besoin de l'aide dans leur recherche d'emploi et de carrière. Par le fait de vous inscrire et de recevoir un numéro d'accès, vous êtes en accord de respecter les politiques suivantes :

#### **Politique 1 – L'utilisation d'ordinateur**

Les ordinateurs et l'accès à l'Internet ne peuvent être utilisés que pour les fins de recherche d'emploi telles que la rédaction d'un CV, la recherche des choix de formation, les évaluations de carrière, et pour faire des demandes d'emploi en direct. L'utilisation de ces ressources pour faire la recherche des investissements ou de travailleur indépendant n'est pas permise. SET assume le droit de surveiller l'utilisation individuelle sur les ordinateurs.

#### **Politique 2 – L'accès à Internet et son utilisation**

Il est interdit de consulter les documents inappropriés. Ceci s'applique de façon non exclusive à la pornographie ou à la violence où les droits de la personne sont violés. Le téléchargement de données, de logiciels, ou d'image n'est pas permis. SET assume le droit de surveiller l'utilisation individuelle de l'Internet.

#### **Politique 3 – Le courriel, la messagerie, et les réseaux Web sociaux et leurs services**

On peut se servir des ordinateurs de SET pour contacter par courriel des employeurs, des fournisseurs de formations, ou pour envoyer ou reprendre des documents ayant trait à la recherche d'emploi tels que les CV ou des lettres de présentation. On ne peut pas s'en servir pour le courriel personnel. Il n'est pas permis non plus de se servir des ordinateurs de SET pour les messageries instantanées telles que le IRC ou le MSN, ni les sessions de dialogue sur Internet (chat rooms), ni les services de rencontre, ni les réseaux Web sociaux et leurs services tel que Face Book ou Adult Friend Finder

#### **Politique 4 – L'utilisation des téléphones cellulaires**

Les coups de téléphones pour la recherche d'emploi sont permis pourvu qu'ils ne dérangent pas d'autrui.

#### **Politique 5 – Photocopieuse et imprimante**

On peut se servir de la photocopieuse et l'imprimante pour les documents ayant trait à la recherche d'emploi. On doit se limiter à 10 copies de CV ou de lettre de présentation par jour.

#### **Politique 6 – L'accès aux ateliers**

Une fois inscrit dans un atelier, il incombe à chaque personne de prévenir la réception si jamais elle ne pourra pas y assister. Pour annuler une inscription ou changer de date, appelez la réception à 250-714-0085. Si à trois reprises quelqu'un ne prévient pas la réception du fait qu'il ne peut pas assister à un atelier, celui-ci pourrait être mis sur une liste d'attente lors d'une inscription pour tous ateliers ultérieurs.

#### **Politique 7 – L'utilisation des documents imprimés**

Les journaux, les magazines, et les livres doivent rester dans le centre des ressources.

#### **Politique 8 – L'utilisation du téléphone**

On ne peut utiliser le téléphone que pour la recherche d'emploi ou de formation. Le nombre d'appels ainsi que la durée de ceux-ci, pourraient se voir limiter selon la chalandage du centre.

#### **Politique 9 – La considération et le respect des autres**

La considération et le respect des autres doivent s'exercer au centre de ressources. On ne tolérera ni le harcèlement physique ou verbale, ni des gros mots, ni le haussement de ton.

#### **Politique 10 – Le code vestimentaire**

Le port des vêtements appropriés, y compris des chemises et des souliers, est de rigueur au centre de ressources.

#### **Politique 11 – Drogues et l'alcool**

La consommation de drogue ou d'alcool au centre n'est pas permise. Si vous avez consommé de la drogue ou de l'alcool avant votre arrivé, veuillez revenir un autre jour quand vous serez prêt(e) de faire une recherche d'emploi.

#### **Politique 12 – L'hygiène et produits parfumés**

Par égard pour les autres, il n'est pas permis de porter des produits parfumés. Le niveau des soins personnels doit être suffisants pour effectuer une recherche d'emploi.

Pour ce qui est de toute utilisation incorrect, et dépendant de sa nature et de sa gravité, ceci pourrait donner lieu, soit à un avertissement, soit aux restrictions supplémentaires de l'utilisation, soit à l'interdiction de se servir des ressources d'emploi.

***'Ensemble, nous bâtissons l'avenir'***